

Liste des pièces à fournir - MINEUR

Le CERFA qui vous est remis doit être rempli en lettres MAJUSCULES et à l'encre NOIRE

Ou pré-demande en ligne sur le site SERVICE PUBLIC.FR

- Présence obligatoire du demandeur et de son représentant légal au dépôt et au retrait.

UN justificatif de domicile récent (moins de 6 mois)	Facture de consommation (EDF, Télécom ou Mobile...) ou impôts (revenu, taxe d'habitation..., ou assurance logement.
L'ancien titre sécurisé (Carte nationale d'identité ou passeport Electronique) - <u>Restitution OBLIGATOIRE de ce titre</u> - <u>Livret de Famille</u> - <u>Pièce d'identité ou Passeport du Représentant légal</u>	<u>Si vous n'êtes pas en possession de ce titre :</u> - Nous fournir une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ; - Une déclaration de perte ou de vol le cas échéant.
1 photo d'identité (ne pas découper les photos)	Photos récentes : de face , tête nue, front dégagé- sans lunettes ni accessoires (barrettes, foulards, etc...)
<u>Timbre fiscal</u> <u>(vous pouvez vous procurer ces timbres auprès du service des impôts, ou sur internet.</u>	Pour la CNI (uniquement en cas de perte ou de vol) : 25 euros Pour le Passeport : - de 15 ans 17 euros + de 15 ans 42 euros

Pour tous ces documents, présenter les ORIGINAUX et les PHOTOCOPIES

Tous dossier incomplet ne pourra être traité.

Liste des pièces à fournir - MAJEUR

Le CERFA qui vous est remis doit être rempli en lettres MAJUSCULES et à l'encre NOIRE

Ou pré-demande en ligne sur le site SERVICE PUBLIC.FR

- Présence obligatoire du demandeur au dépôt et au retrait.

UN justificatif de domicile récent (moins de 6 mois)	Facture de consommation (EDF, Télécom ou Mobile, eau...) ou impôts (revenu, taxe d'habitation).
L'ancien titre sécurisé (Carte nationale d'identité ou passeport Electronique) - <u>Restitution OBLIGATOIRE de ce titre</u>	<u>Si vous n'êtes pas en possession de ce titre :</u> - Nous fournir une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ; - Une déclaration de perte ou de vol le cas échéant.
1 photo d'identité (ne pas découper les photos)	Photos récentes : de face , tête nue, front dégagé- sans lunettes ni accessoires (barrettes, foulards, etc...)
<u>Timbre fiscal</u> <u>(vous pouvez vous procurer ces timbres auprès du service des impôts, ou sur internet.</u>	Pour la CNI (uniquement en cas de perte ou de vol) : 25 euros Pour le Passeport : 86 euros

Pour tous ces documents, présenter les ORIGINAUX et les PHOTOCOPIES

Tous dossier incomplet ne pourra être traité.